Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260709-B_2026_40-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la Présidence de Christophe MARTINS

Etaient présents : Christophe MARTINS, Régine LEFEUVRE, Nadège COULON-TRARI, Chrystèle BERTRAND, Fabienne BONDON, Yannick FOUVILLE, Delphine DAVID, Anne-Sophie PATRU, Bruno DUTEIL.

Etaient excusés : Joseph THEBAULT, Thierry TILLARD, Jean-Claude DENIS

La séance est ouverte à 9h30.

Secrétaire de séance : Régine LEFEUVRE

EMPLOI – ADHESION 2026 AU RESEAU DES STRUCTURES DE PROXIMITE EMPLOI FORMATION DE BRETAGNE (SPEF)

N° Délibération B/2026/40

EXPOSE DES MOTIFS

Montfort Communauté adhère depuis 2016 au Réseau SPEF Bretagne qui regroupe les structures de proximité emploi formation tel que le PAE de Montfort Communauté.

Le réseau a pour objet :

- De représenter et de promouvoir les SPEF (dont le PAE de Montfort Communauté) et leurs actions,
- De faciliter les synergies de moyens entre elles,
- D'appuyer le travail des conseillers, sans se substituer, et en valorisant l'existant par :
  - Une animation collective,
  - Des actions de formation et d'échanges et de mutualisation,
  - L'essaimage de bonnes pratiques

D'autre part, l'adhésion au réseau SPEF Bretagne permet au service emploi de bénéficier d'outils de travail pour le suivi et l'animation du service et d'une plateforme collaborative.

Pour l'année 2026, le montant de l'adhésion se monte à 1552 € répartis comme suit :

Descriptif	Montant	Total / an
Cotisation mensuelle par conseiller (1 à 2 conseillers)	70€	1 680€
Cotisation annuelle par responsable, élu, dirigeant associatif	70 €	70 €

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260709-B_2026_40-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

TOTAL		1750€
Parcouréo (outil d'accompagnement) - Abonnement annuel pour 1 conseiller	320€	320€
TOTAL		2070 €
Reliquat en notre faveur suite à financement plateforme SPEF		-518 €
TOTAL 2026		1552€

Au regard de l'intérêt d'adhérer au réseau et des outils qu'il propose, il donc proposé de renouveler l'abonnement au Réseau SPEF Bretagne pour l'année 2026.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de l'association SPEF Bretagne,
Vu les statuts de Montfort Communauté,
Vu le budget 2026 de Montfort Communauté,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion au Réseau SPEF Bretagne au titre de l'année 2026 ;

- autorise le versement au Réseau SPEF Bretagne d'une subvention d'un montant de 1552,00€ au titre de l'année 2026.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

